

Récapitulatif des résultats de vos indicateurs

INDEX ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

votre résultat total est **85/100**

nombre de points maximum pouvant être obtenus était de 85

INDICATEUR 1, ÉCART DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

	écart de rémunération par csp (avant seuil de pertinence)			
	moins de 30 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 ans et plus
ouvriers	nc	nc	nc	nc
employés	-4.3%	-6.1%	-2.4%	22.4%
techniciens et agents de maîtrise	nc	nc	nc	nc
ingénieurs et cadres	nc	-1.8%	11.4%	8.5%

votre résultat final est **2.7%**
écart favorable aux hommes

votre note obtenue est **37/40**

INDICATEUR 2, ÉCART DE TAUX D'AUGMENTATIONS ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

	écart de taux d'augmentations par csp
ouvriers	nc
employés	-6.9%
techniciens et agents de maîtrise	nc

votre résultat final est **6.3%**
écart favorable aux femmes

votre note obtenue est **20/20**
mesures de correction prises en compte

<u>techniciens et agents de maîtrise</u>	nc
<u>ingénieurs et cadres</u>	-6%

INDICATEUR 3, ÉCART DE TAUX DE PROMOTIONS ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

	<i>écart de taux de promotions par csp</i>
<u>ouvriers</u>	nc
<u>employés</u>	-8.6%
<u>techniciens et agents de maîtrise</u>	nc
<u>ingénieurs et cadres</u>	-2.4%



Indicateur 4, pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité



Malheureusement votre indicateur n'est pas calculable car il n'y a pas eu de retour de congé maternité durant la période de référence

INDICATEUR 5, NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE SOUS-REPRÉSENTÉ PARMI LES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS

